Audition du 8 octobre 2025 à la Chambre des Représentants

A la demande de la LUSS, Stéphane Waha, membre de l'équipe du Funambule, a été auditionné à la Commission santé et égalité des chances de la Chambre, Parlement fédéral, sur les enjeux et priorités en matière de politique des soins de santé mentale.

Il nous parle de son intervention : « C'était important parce que je m'adressais aux décideurs politiques, à ceux qui font les lois et les budgets. Ce n'est pas courant que des usagers soient entendus par une telle assemblée.

J'ai aussi relevé que, pour qu'une personne confrontée à des problèmes de santé mentale retrouve une place dans la société, celle-ci doit faire sa part du chemin. L'inclusion, dont on parle souvent, n'est pas le seul fait de la personne mais de deux parties qui doivent aller l'une vers l'autre.

Il y a la problématique du manque de formation et de sensibilisation des professionnels de première ligne, dont les médecins généralistes. Cette lacune freine la pose de diagnostics précoces, de bipolarité, par exemple. Ces médecins sont surchargés par plein de tâches, n'ont pas assez de temps ou de volonté pour assurer la coordination des soins et c'est un problème à part entière. J'ai insisté sur la prise en compte des proches qui ne reçoivent que peu d'information et son trop rarement impliqué dans le trajet de soin.

J'ai mentionné le projet patient formateur de la LUSS (Ligue des Usagers des Services de Santé), qui fait se rencontrer des patients actifs dans des associations, des futurs professionnels de la santé et des enseignants.

J'ai évoqué des situations de terrain difficiles et donné des exemples, comme les délais d'attente pour un rendez-vous chez le psychologue ou le psychiatre. Je pense qu'entendre des échos en direct de la vie des personnes qui vivent avec une situation de santé mentale les a interpellés.

Après ma prise de parole, j'ai été interrogé par les députés. Une question m'a vraiment surprise : « selon vous, où faut-il trouver les budgets ? . J'ai répondu que les décideurs devaient s'assurer que le système des soins de santé tel qu'il est conçu réponde aux besoins des personnes et cette approche permettrait d'orienter les budgets vers les acteurs et les services qui y répondent au mieux, cela libérerait sans doute des budgets

Reste à voir maintenant ce qu'il feront des auditions en cours. J'espère que cela leur permettra de concevoir de meilleures lois et d'orienter le système d'accompagnement et de soin dans la bonne direction, celle qui prend en compte la souffrance et offre des services de qualité, accessible et entrés sur les besoins des personnes».